Liberte Politique
/
[SANTE ET POLITIQUE] Pénurie de médecins : ce n’est que le début des problèmes

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le *09 juin 2024*

Source [Boulevard Voltaire] : Dans la matinale de 9 heures, sur *CNews*, le 5 juin, Pascal Praud poussait un coup de gueule à propos des études médicales, estimant, alors que nous manquons de médecin en France, qu'on limite le nombre de candidats aux études médicales par une sévère sélection en obligeant certains à partir faire leurs études à l'étranger, à Bucarest à Madrid, en Belgique ou au Canada, ou à faire d'abord des études d'infirmier pour pouvoir ensuite s'intégrer dans le cursus des études médicales.

La fuite des cerveaux

Par ailleurs, le député LR Yannick Neuder, qui est à l'origine d'une proposition de loi déposée fin 2023 visant à augmenter le nombre de médecins en France, organisait, le mardi 4 juin, un colloque sur la fuite des étudiants en santé vers l'étranger. En effet, chaque année, plusieurs centaines de jeunes, qui n'ont échoué que d'extrême justesse à la sélection très rigoureuse imposée par les universités françaises, quittent la France. Et la suppression du *numerus clausus*, qui n'a fait que repousser un peu plus loin la sélection des étudiants, n'a permis de former que 13 % d'étudiants en plus.

Actuellement, après le bac, pour accéder aux études médicales, deux voies sont possibles : le parcours spécifique accès santé, appelé PASS, ou une licence avec option accès santé appelée LAS. 37 universités proposent un cursus de médecine ; cependant, l'ensemble des universités ne proposent pas forcément ces deux parcours pour accéder à ces études. Ensuite, l'admission en médecine s'effectue selon les résultats obtenus à l'issue du PASS ou de la Las et des places disponibles en 2e année. Pour les étudiants admis, le premier cycle, qui concerne les 2e et 3e années, correspond à des connaissances scientifiques de base, et le deuxième cycle, de la 4e à la 6e année, est orienté vers une formation médicale axée sur la pathologie et la thérapeutique, avec une formation pratique dans les hôpitaux ; le troisième cycle, enfin, ouvert après un concours, permet en fonction du classement de choisir une spécialité parmi celles que propose l'université (actuellement 13 en chirurgie et 30 en médecine).

Lire la suite

09/06/2024 01:00